



Paris, le 9 juillet 2013

A l'attention de  
*Destinataires in fine*

Madame, Monsieur,

La Conférence nationale de santé, réunie à Paris mardi 18 juin 2013, a adopté deux avis dont vous trouverez une copie ci-jointe :

Adopté à la suite d'une autosaisine, le premier avis, intitulé : « **Pour une évolution solidaire du système de santé** », analyse les fondements de la solidarité en santé, leurs sens et leurs traductions institutionnelles, et met en perspective les conséquences des évolutions récentes du système de solidarité. Il définit deux orientations majeures pour une évolution solidaire du système de santé :

- le double principe de solidarité qui prévaut en Assurance Maladie (« chacun paie, proportionnellement à ses ressources parce que chacun a droit », et « la mutualisation entre malades et bien portants ») doit guider les réformes à venir ;
- les différents niveaux et principes de solidarités qui prévalent dans le système de santé, au-delà de la maladie, doivent se renforcer mutuellement : solidarités nationales et de proximité, solidarités publiques et privées, solidarités entre les générations et entre les populations.

Le second avis, « **Faire vivre les principes de solidarité dans le champ de l'autonomie** », adopté à la suite de la saisine de Mme DELAUNAY, ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie, rassemble les analyses et les propositions de la Conférence en vue de la préparation du projet de loi relatif à l'adaptation de notre société au vieillissement et à la prévention et l'accompagnement de la perte d'autonomie.

Le secrétariat général de la Conférence nationale de santé, assuré par la Direction générale de la santé, se tient à votre disposition pour toute information complémentaire (contact : Alexandre VISCONTINI, [alexandre.viscontini@sante.gouv.fr](mailto:alexandre.viscontini@sante.gouv.fr) ; 01.40.56.53.72).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères considérations.

Bernadette DEVICTOR

## DESTINATAIRES :

Présidence de la République :

- Monsieur **Olivier LYON-CAEN**, conseiller pour la santé et la recherche médicale ;

Monsieur **Jean-Marc AYRAULT**, Premier ministre, ainsi que :

- Monsieur **Christophe DEVYS**, conseiller social,
- Madame **Cécile COURREGES**, conseillère technique chargée de la santé-autonomie,
- Monsieur **Jean-Philippe VINQUANT**, conseiller technique chargé de l'action sociale, de la protection sociale et des comptes sociaux ;

Madame Marisol **TOURAINÉ**, Ministre des affaires sociales et de la santé, ainsi que :

- Monsieur **Denis MORIN**, directeur de cabinet,
- Monsieur **Bruno MACQUART**, directeur adjoint de cabinet,
- Monsieur **Axel CAVALIERI**, directeur adjoint en charge des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion,
- Monsieur **Manuel BOUGEARD**, directeur adjoint en charge des personnes âgées et de l'autonomie,
- Monsieur **Djillali ANNANE**, conseiller pour l'enseignement médical et la recherche,
- Madame **Agathe DENECHERE**, conseillère chargée du budget, des finances et de l'assurance maladie,
- Monsieur **François CREMIEUX**, conseiller auprès de la ministre, chargé de l'organisation territoriale des soins, coordonnateur du pôle,
- Monsieur **Vincent BEAUGRAND**, conseiller chargé des soins de premier recours,
- Monsieur **Olivier OBRECHT**, conseiller auprès de la ministre chargé de l'organisation et de l'animation de la politique de santé publique et de la sécurité sanitaire,
- Madame **Aurore LAMBERT**, conseillère chargée des personnes handicapées et de l'autonomie,
- Madame **Mathilde MARMIER** ;

Madame **Michèle DELAUNAY**, Ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie, ainsi que :

- Madame **Laurence ASSOUS**, conseillère auprès de la ministre, chargée du suivi de la réforme de l'autonomie et du financement,
- Madame **Charlotte MARSAC**, conseillère en charge des relations avec le Parlement,
- Monsieur **Rodolphe DUMOULIN**, conseiller chargé de l'anticipation, de la prévention et des parcours de santé,
- Monsieur **Gautier CARON-THIBAUT**, conseiller en charge de l'adaptation de la société au vieillissement,
- Madame **Virginie HOAREAU**, conseillère en charge des établissements et des services pour personnes âgées,
- Monsieur **Fabien VERDIER**, conseiller en charge de la politique de l'âge ;

Madame **Marie-Arlette CARLOTTI**, Ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, ainsi que :

- Madame **Christine LACONDE**, directrice adjointe du cabinet,
- Monsieur **Nicolas DURAND**, conseiller établissements et services, santé, budget,
- Madame **Delphine PRADY**, conseillère politiques de solidarité,

Secrétariat Général de la Conférence nationale de santé  
Ministère de la santé / Direction générale de la santé  
14 avenue Duquesne – 75350 Paris 07 SP  
01.40.56.53.72 – [cns@sante.gouv.fr](mailto:cns@sante.gouv.fr)

<http://www.sante.gouv.fr/conference-nationale-de-sante-c-n-s.html>

- Madame **Vanessa MAURIN**, conseillère technique en charge des associations et de la prise en compte du handicap dans chaque projet de loi ;

Madame et Messieurs les membres du conseil national de pilotage :

- Monsieur **Denis PIVETEAU**, secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales,
- Monsieur **Thomas FATOME**, directeur de la sécurité sociale,
- Monsieur **Jean-Yves GRALL**, directeur général de la santé,
- Monsieur **Jean DEBEAUPUIS**, directeur général de l'offre de soins,
- Madame **Sabine FOURCADE**, directrice générale de la cohésion sociale,
- Monsieur **Franck VON LENNEP**, directeur de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques,
- Monsieur **Jean DUBERTRET**, directeur du budget,
- Monsieur **Pierre BOISSIER**, chef de l'inspection générale des affaires sociales,
- Monsieur **Frédéric VAN ROEKEGHEM**, directeur général de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés,
- Monsieur **Stéphane SEILLER**, directeur général de la Caisse nationale du régime social des indépendants,
- Monsieur **Michel BRAULT**, directeur général de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole,
- Monsieur **Luc ALLAIRE**, directeur de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ;

Monsieur **Alain CORDIER**, président du comité des sages ;

Monsieur **Luc BROUSSY**, Président de la mission interministérielle sur l'adaptation de la société française au vieillissement démographique ;

Monsieur le Dr. **Jean-Pierre AQUINO**, Président de la mission « Avancée en âge : prévention et qualité de vie » ;

Madame **Martine PINVILLE**, Parlementaire en mission auprès de la Ministre déléguée auprès de la Ministre des affaires sociales et de la santé en charge des personnes âgées et de l'autonomie ;

Monsieur **Dominique BAUDIS**, Défenseur des droits,

**Mme Maryvonne LYAZID**, adjointe au Défenseur des droits, vice-présidente du collège chargé de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité ;

#### **Les personnes auditées par les 2 groupes de travail (sauf celles déjà citées) :**

Monsieur **Daniel ANGHELOU**, chef du bureau de la protection des personnes à la Direction générale de la cohésion sociale (D.G.C.S.) – ministère des affaires sociales et de la santé ;

Monsieur **Patrick GOHET**, Inspecteur général des affaires sociales, chargé par Mmes CARLOTTI et DELAUNAY de piloter un groupe de travail sur les personnes handicapées vieillissantes ;

Monsieur **Emmanuel HIRSCH**, Directeur de l'espace éthique de l'A.P.-H.P. ;

Madame **Roselyne MASSON**, Cheffe de projet, direction de la compensation, Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (C.N.S.A.) ;

Madame **Marie-Anne SERANDON**, Cheffe de projet - Coordination générale - Pôle "Proximité et Solidarité" - Conseil général de la Corrèze ;

Madame **Huguette BOISSONNAT-PELSY**, responsable du département santé à A.T.D. Quart-Monde, membre du collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociales de la C.N.S. ;

Monsieur **André MASSON** – C.N.R.S. – E.H.E.S.S. et Paris Jourdan Sciences économiques (P.j.S.E. Paris) - ;

Madame **Bernadette MOREAU**, Directrice de la compensation à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (C.N.S.A.) ;

Madame **Marie REYNAUD**, Secrétaire générale du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie ;

Madame **Adeline TOULLIER**, Responsable nationale Soutien juridique et social à AIDES